

Annexe 2 : Récapitulatif des Services

**Pour la DSDEN de l'Aveyron / DIMAC – à retourner par voie électronique ia12-dimac-prive2@ac-toulouse.fr
 et copie pour la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique
 pour le **18 mars 2024** dernier délai**

- EN L'ABSENCE DE DECLARATION DE SERVICES vacants ou susceptibles, ce document est à retourner avec la mention NEANT -

Nom et commune de l'école :

Tél :

Code école :

SERVICES VACANTS							SERVICES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS			
Déjà vacant(s) en 2023/2024 et pourvu(s) en sept. 2023 par un enseignant non titulaire d'un contrat définitif : service non pourvu, décharge de direction, enseignants nommés à titre provisoire, service spécialisé non pourvu par un enseignant diplômé ASH ou par un enseignant en cours de formation. Ne sont donc pas concernés les enseignants titulaires d'un contrat définitif en temps partiel de droit, en congé de formation professionnelle.....			Devenant vacant(s) à la rentrée scolaire 2024 par suite du départ du titulaire d'un contrat définitif : retraite, prolongation certaine d'un congé parental ou d'une disponibilité au-delà de la période de protection de l'emploi. Rq : il faut déclarer tous les postes concernés, même si l'un d'entre eux est sollicité				Intention de mutation, d'un changement de direction ou autre motif (demande de mutation intra ou extra départementale, prolongation éventuelle du congé parental ou de la disponibilité au-delà de la période de protection de l'emploi...).			Demande de création
Classe	Nbre d'hres	ENSEIGNANT Nom - Prénom	Classe	Nbre d'hres	ENSEIGNANT Nom - Prénom	MOTIF du départ (1)	Classe	Nbre d'hres	ENSEIGNANT Nom - Prénom	Classe envisagée

Si nécessaire, ajouter une feuille de même présentation et la numéroter

A

, le

Attention si deux mi-temps sont susceptibles de former un temps complet, vous voudrez bien l'indiquer.

Signature du chef d'établissement

(1) Situation prévue pour 2023/2024 : **CO** : Congé parental, disponibilité

MU : Mutation désirée dans ou hors département

DE : Départ de l'enseignant (retraite...)